



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

## Deuxième Commission : Financement du développement (point 19)

### Déclaration du Chargé de liaison, M. Alessandro Motter

Nations Unies, 14 octobre 2010

Madame la Présidente,

Le présent débat sur le financement du développement intervient à un moment charnière où l'économie mondiale se relève très difficilement d'une récession aux proportions historiques. En fait, la crise a tari des flux fondamentaux de l'économie mondiale, dont certains alimentaient le financement du développement depuis le début ou presque.

Si l'on regarde le bon côté des choses, cette crise a donné lieu à des réformes importantes, mais elle a aussi entamé les efforts de développement au plus profond, faisant des millions de pauvres, de chômeurs et d'affamés supplémentaires, et grevé d'importantes sources de financement du développement, d'origine tant privée que publique.

Aux côtés de l'ONU, l'année dernière, l'UIP a contribué à susciter une action parlementaire face à la crise mondiale, avec notamment une conférence parlementaire, qui s'est tenue en mai, un mois juste avant la Conférence spéciale des Nations Unies. Nous avons suivi de près ce qui s'est fait à l'ONU sur le sujet, notamment le travail de la Commission Stiglitz. Les Membres de l'UIP ont adopté une résolution importante (à la 120<sup>ème</sup> Assemblée, à Addis-Abeba), où ils ont énoncé, à l'intention des parlements, un certain nombre de principes directeurs sur la manière de gérer la crise. L'Audition parlementaire conjointe ONU-UIP de l'année dernière, à laquelle ont participé 200 parlementaires, a elle aussi été consacrée à la crise mondiale, discussion qui se poursuivra à l'Audition de cette année, les 2 et 3 décembre prochains. L'accent y sera mis, entre autres choses, sur les déséquilibres structurels de l'économie mondiale, les réserves monétaires mondiales et le contrôle des capitaux ainsi que sur de nombreuses autres questions non encore réglées.

Nous sommes en effet conscients que nombre de réformes importantes ont été menées sur des problèmes systémiques, dans le cadre du financement du développement. C'est un fait établi. Mais ces réformes n'ont pas réglé l'intégralité des problèmes. Nous n'avons pas assisté à un second Bretton Woods. Malheureusement, à l'issue de ses travaux, le Groupe de travail ad hoc de l'Assemblée générale mis en place dans le prolongement de la conférence de l'année dernière n'a produit que peu de recommandations « pratiques », pour ne pas dire aucune.

Madame la Présidente,

Etant donné l'ampleur du dossier du financement du développement, l'UIP a décidé de se focaliser sur trois éléments : l'aide publique au développement (APD), le commerce international et la gouvernance des institutions financières internationales.

D'un point de vue parlementaire, réformer l'**aide** pour la rendre plus efficace est un moyen de débloquer d'autres leviers, nombreuses, notamment : une plus grande maîtrise des pays concernés sur la planification de leur développement, avec des programmes qu'ils s'approprient totalement, et davantage de transparence dans tout ce qui entoure ces programmes. Bien que n'étant pas l'élément le plus important en volume, l'aide publique au développement demeure fondamentale pour le financement du développement dans sa globalité. Avec la crise financière, cette source de financement est devenue encore plus indispensable pour de nombreux pays en développement qui, sans elle, seraient dépourvus de sources de capital. Nous devons faire attention à ce que cette aide ne diminue pas et pousser au contraire les pays donateurs à amplifier leurs engagements.

Ces deux dernières années, nous avons veillé à ce s'exerce un droit de regard parlementaire sur les politiques d'aide, au niveau tant national qu'international. Nous avons adopté une résolution détaillée sur ce sujet au printemps 2008 et avons travaillé à faire figurer le rôle des parlements en bonne place dans le Programme d'action d'Accra sur l'efficacité de l'aide. Nous avons aussi entamé un partenariat resserré avec le Forum du Conseil économique et social de l'ONU pour la coopération en matière de développement afin d'amener les parlements au plus près des questions touchant à la coopération en matière de développement. Nous venons d'achever la deuxième phase, particulièrement intense, du Forum, en mettant l'accent sur la responsabilité mutuelle, la cohérence de l'aide et des autres sources de financement du développement, et la coopération Sud-Sud.

Afin de faciliter la mise en œuvre dans les parlements nationaux des Déclarations de Paris et d'Accra, nous avons travaillé, avec le PNUD et d'autres partenaires, à l'élaboration d'une note d'orientation sur l'efficacité de l'aide destinée aux parlementaires. Nous avons réalisé des études de cas afin de voir comment les parlements exerçaient leur rôle dans la planification du développement et la gestion de l'aide au Cambodge, en Tanzanie, au Viet Nam et en Zambie et nous faisons partie du Groupe de travail de l'OCDE sur l'efficacité de l'aide.

Passons à présent au **commerce international**, qui demeure probablement la source la plus prometteuse et la moins exploitée de financement pour les pays en développement. Désireuse de contribuer à sortir les négociations multilatérales commerciales du Cycle de Doha de l'impasse, l'UIP continue à soutenir la Conférence parlementaire sur l'OMC, à laquelle elle est partie prenante et qui a pour objet de rapprocher les parlements des négociations et d'aider, parallèlement, l'OMC à s'ouvrir au regard parlementaire.

Néanmoins, nous ne pouvons négliger le fait que la crise financière et ses répercussions dans le monde entier ont encore compliqué la libéralisation du commerce. Les périodes de fort chômage sont rarement propices à l'ouverture des frontières et à l'acceptation de la concurrence. Pour autant, rien ne saurait justifier que l'on ne respecte pas les engagements déjà pris de réduire les subventions à l'exportation et d'assurer aux pays les moins avancés un

accès aux marchés libre de droits et de contingents. Dans un cas comme dans l'autre, ces engagements sont antérieurs à la crise et portent en outre sur des obstacles au commerce particulièrement injustes pour les pauvres et inacceptables. L'état dans lequel se trouvent les négociations du Cycle de Doha ne justifie pas de tarder à tenir ses promesses.

Enfin, pour ce qui est des **institutions financières internationales**, en particulier la Banque mondiale et le FMI, nous nous félicitons d'une bonne partie des mesures prises l'année dernière pour améliorer la gouvernance et la transparence. Il est encourageant de voir les conseils d'administration prendre de vraies mesures, notamment de revoir à la hausse les quotas des pays en développement, de voir la Banque mondiale se doter d'une politique globale de communication de l'information et le FMI commencer à réformer les conditionnalités, etc.

Les parlementaires en prennent acte mais ils continuent néanmoins à craindre que ces réformes n'aillent pas assez vite et pas assez loin. Cela s'explique notamment par le hiatus persistant entre parlements nationaux et institutions mondiales, qui fait que les parlements ont du mal à obtenir des informations récentes, et par la défiance persistante qui entoure les institutions financières internationales. L'UIP entend contribuer à résoudre ces problèmes en associant davantage les parlements aux travaux de la Banque mondiale et du FMI sur le terrain et en aidant les parlementaires à être mieux informés des décisions prises par les conseils d'administration de ces deux institutions.

Je vous remercie.